

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DE MONTREAL

Lecture du Dimanche

Publiée avec l'approbation de Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Montréal.

Paraissant le Samedi.

SOMMAIRE

ROME : le Pape et la question ouvrière ; une violation de la loi des garanties. — LE 1^{ER} DIMANCHE DE L'AVENT. — CHRONIQUE DIOCÉSAIN : nominations ecclésiastiques ; détails sur la bénédiction du collège canadien ; réunion générale des conférences de St-Vincent-de-



SOMMAIRE

Paul ; conférences à la faculté des arts par MM. Desmazures et Emard. — LETTRE D'UN RÉVÉREND PÈRE ORLAT A MGR CLUT. — LETTRE D'UN RELIGIEUX DU SACRÉ-COEUR — UN NOUVEAU COLLÈGE A ROME. — LA CROISADE CONTRE L'ESCLAVAGE — MISSIONNAIRES ET MISSIONNAIRES — PRIONS POUR NOS MORTS.

LE NUMÉRO

PRIX DE L'ABONNEMENT

LE NUMÉRO

2 Cents Une piastre par an, payable d'avance. 2 Cents

Les abonnements datent du premier de chaque mois.

Permis d'imprimer : L.-A.-D. MARÉCHAL, V. G., administrateur du diocèse.

Adresser toutes communications concernant l'administration à
MM. EUSÈBE SENÉCAL & FILS, et pour la rédaction à **M. P. DUPOY**
 Bureaux : No 20, rue Saint-Vincent, Montréal.

PRIERES DES QUARANTE-HEURES

DIMANCHE,	2	DECEMBRE.	—La Cathédrale:
MARDI,	4	"	—Caughnawaga.
JEUDI,	6	"	—Saint-Jean.
SAMEDI,	8	"	—St-Vincent à Montréal.

FETES DE LA SEMAINE

DIMANCHE,	2	DECEMBRE.	—1er AVENT, 1 cl., s'm, o. vl. <i>Annonce de la fête de l'Immaculée-Conception.</i>
Lundi,	3	"	—S. Frs - Xavier, C., d. m., o. b.
Mardi,	4	"	—S. Pierre Chry., E. D., d., o. b.
Mercredi,	5	"	—Jeûne. De la férié, ornés violets.
Jeudi,	6	"	—S. Nicolas, E. C., doub., o. b.
Vendredi,	7	"	—Jeûne. S. Ambrôise, E. D., d. o. b.
Samedi,	8	"	—IMM. CONC. d 1 cl. (d'obl.) o. b.

OFFICES EXTRAORDINAIRES

EGLISE METROPOLITAINE. — *Dimanche*, ouverture des quarante-heures, grand'messe à 10 hrs, vêpres à 3 $\frac{1}{4}$. Amende honorable à 8 hrs.
Lundi, messes basses à 5 $\frac{1}{2}$, 6 $\frac{1}{4}$, 7, 7 $\frac{1}{2}$ hrs; grand'messe à 9 $\frac{1}{2}$ hrs; vêpres à 3 $\frac{1}{4}$ hrs.
Mardi, messes basses à 5 $\frac{1}{2}$, 6 $\frac{1}{4}$, 7, 7 $\frac{1}{2}$ hrs; grand'messe à 9 $\frac{1}{2}$ hrs.
 La retraite annuelle des messieurs de l'Archevêché commencera dimanche soir pour se terminer vendredi soir.

Dimanche 2.—Fête du titulaire de l'église de St-André.

Samedi 8.—Fête du titulaire de l'église de l'Immaculée-Conception.

ROME

Le Pape et la question ouvrière.— Lors de l'inauguration à Louvain, le 30 septembre dernier, de la maison des métiers et négoce, un des premiers actes des catholiques qui ont pris l'initiative de cette création fut d'envoyer une adresse à Sa Sainteté Léon XIII.

Le souverain Pontife vient d'y répondre par un bref où nous trouvons, une fois de plus, l'expression de sa paternelle sollicitude à l'égard des ouvriers.

“ Depuis longtemps, écrit-il, la condition des ouvriers fait l'objet de nos préoccupations et de Nos sollicitudes, et tout ce qui touche à la protection de leurs droits, à leur perfectionnement moral, à l'amélioration de leur sort, Nous a toujours paru mériter Notre spéciale attention.

“ Aussi, vive a été Notre joie quand Nous avons appris qu'un grand nombre d'hommes distingués par leur naissance, leur dignité et leur science, consacraient leur zèle au soin des intérêts des ouvriers, s'efforçaient d'adoucir la rigueur de leur situation, de venir en aide à leurs misères et de leur rendre les affectueux services inspirés par l'humanité.

“ De telles œuvres non seulement rencontrent Notre haute approbation et se concilient la reconnaissance de ceux qui jouissent de leurs bienfaits, mais en outre, elles attirent de la part de Dieu des faveurs qui seront suivies d'une récompense magnifique et éternelle.”

Une violation de la loi des garanties.— Le 5 novembre dernier, un membre de la garde pontificale appelé à faire partie du jury à Rome, s'est excusé sur les nécessités de son service à la cour pontificale. Le président a refusé l'excuse malgré l'appel du juré à la loi des garanties. La cour a décidé que la seule armée reconnue étant l'armée royale, l'armée pontificale ne pouvait rentrer dans la catégorie indiquée par l'article relatif aux dispenses. L'incident est d'autant plus grave que depuis 1870 l'excuse avait toujours été admise pour tous les soldats et officiers des corps pontificaux. Elle l'avait été en dernier lieu pour le frère de l'avocat Onesti de qui elle est refusée aujourd'hui.

Indulgences accordées à la récitation du “ De profundis ” et du petit office.— La pieuse récitation du *De profundis*, avec le verset *Requiem æternam*, est enrichie d'une indulgence de cinquante jours ; on peut la gagner trois fois par jour. (Décret du 2 février 1888.)

Il faut réciter en *latin*, et non pas en langue vulgaire, le petit office de la sainte Vierge, pour gagner les indulgences qui y ont été attachées par les souverains Pontifes, indulgences augmentées par Léon XIII. (Décret du 13 septembre 1888.)

PREMIER DIMANCHE DE L'AVENT

Le ciel et la terre passeront
(St Luc, xxi, 23.)

Par le mot "ciel" Notre-Seigneur ne veut pas parler de ce ciel où nous serons admis si nous sommes des fidèles, car ce ciel, comme nous le savons, est éternel. Non, il veut parler de cette partie du ciel visible avec laquelle notre terre est immédiatement en rapport. La terre et aussi une certaine étendue du ciel visible passeront de leur état présent, nous ne savons de quelle manière ; ils seront si changés qu'on pourra dire que la terre et le ciel ont été détruits.

C'est pour nous faire souvenir de cette seconde arrivée, ou *avent*, de Notre-Seigneur, quand le monde avec tout ce qu'il contient passera, aussi bien que de sa première arrivée, célébrée le jour de Noël, que l'Eglise conserve ce temps, où nous venons d'entrer, et l'appelle l'Avent.

Cette vérité que le ciel et la terre que nous voyons passeront, est matière de foi. Nous ne pouvons prouver par la science que ce a doit arriver, ni qu'un tel changement soit si proche que les Ecritures semblent l'indiquer ; mais nous n'avons pas besoin que la lumière de la foi nous montre que le ciel et la terre passeront pour nous, et bientôt peut-être. Dans quelques années, dans quelques mois, dans quelques jours, la mort fermera nos yeux et les cieux et la terre que nous voyons aujourd'hui disparaîtront de notre vue pour toujours. Nous pouvons retirer deux enseignements de cette vérité évidente et certaine, l'Eglise veut que nous les méditations dans ce temps de l'Avent.

Le premier est que les plaisirs de ce monde sont si incertains et si fugitifs qu'ils ne valent pas la peine que nous fassions le moindre effort pour nous les assurer. Nous pouvons tout au plus en jouir quelque temps ; ils ressemblent à ces trésors qu'on possède quelquefois en rêve et qui fondent dans les mains au réveil. Après notre mort il n'y aura pas de différence pour nous de les avoir eus ou non ; ils nous sembleront avoir été possédés dans un rêve quand nous nous réveillerons à la réalité de l'autre monde. "Ils ont dormi leur sommeil, dit le Psalmiste, et les riches n'ont rien trouvé dans leurs mains." La vie de celui qui fait du plaisir son but est comme un sommeil, et comme saint Paul nous en avertit dans l'épître de ce jour, "l'heure est déjà venue de nous réveiller de notre assoupissement, puisque nous sommes plus près de notre salut que lorsque nous avons reçu la foi."

Notre salut, la seule vie qui soit digne d'être possédée viendra bientôt. Cette vie n'est qu'un temps de l'Avent pour nous préparer à cette fête éternelle à laquelle nous avons été conviés par le Roi des rois.

Aussi, comme notre première conclusion est qu'il ne vaut pas la

peine de courir après les plaisirs de ce monde, notre seconde est qu'il n'y a pas lieu de se chagriner si nous avons des douleurs et des souffrances pendant notre vie. On ne se préoccuperait pas de souffrir un jour, une semaine même, si le reste de cette courte vie mortelle devait se passer dans une joie interrompue. Ainsi, si c'est la volonté de Dieu, nous pouvons passer quelques années dans la peine et la souffrance, ayant la promesse qui ne nous fera pas défaut, d'une félicité éternelle.

Surtout en nous souvenant que la peine et la tristesse dans cette vie nous rendent plus certaine cette promesse : "Bienheureux les pauvres, dit Notre-Seigneur, car le royaume de Dieu est à eux. Bienheureux sont ceux qui ont faim, car ils seront rassasiés. Bienheureux ceux qui pleurent maintenant, car ils seront dans la joie... Bienheureux ceux qui sont affligés, car ils seront consolés." Est-il dit aussi : "Je viens promptement et je récompenserai chacun selon ses œuvres."

Ayons donc grand soin non de rechercher les plaisirs, non d'éviter les peines qui passent si vite, mais de vivre de manière à avoir un grand désir de rencontrer le Seigneur et de manière à avoir l'espoir bien fondé de recevoir la récompense. De sorte que lorsque Notre-Seigneur dira : "Je viens promptement," nous puissions répondre avec l'Apôtre : "Amen, venez, Seigneur Jésus." Car cette manière de vivre est ce qui nous rend le mieux préparés à mourir et à entendre avec plaisir que ce ciel et cette terre passeront!

CHRONIQUE DIOCESAINE

Par décision de M. l'administrateur du diocèse en date du 24 novembre 1888 :

Monsieur F.-X. Sauriol a été nommé curé de Sainte Marthe, en remplacement de M. Boissonneault, qui a donné sa démission.

Monsieur P. Giroux a été nommé curé de Sainte-Adèle, en remplacement de M. F. X. Sauriol.

Monsieur Edmond Pepin a été nommé curé du Bienheureux-Alphonse, en remplacement de M. P. Giroux.

Le 11 novembre 1888, NN. SS. Duhamel et Moreau étaient admis auprès du Saint-Père et lui présentaient les jeunes prêtres canadiens élèves du collège canadien, qui allait être inauguré solennellement ce jour-là.

"A cette première joie, dit Monseigneur l'archevêque de Montréal, devait s'ajouter pour eux le plaisir d'assister à la bénédiction de la maison qu'ils doivent habiter."

Nous donnons quelques détails sur cette cérémonie. Quatre-vingt convives avaient été invités au dîner qui a précédé la bénédiction du collège. S. Em. le cardinal-vicaire, Mgr Jacobini, NN. SS. de Montréal et d'Ottawa, Mgr de Saint-Hyacinthe, Mgr Lorrain, Mgr Kerby, Mgr Maes, Mgr Riordan, le R. P. Smeulders, M. Colin, supérieur

du séminaire, M. Captier, M. Kennedy, chargé d'affaires d'Angleterre auprès de Sa Sainteté ; plusieurs autres messieurs de Saint-Sulpice, les jeunes prêtres canadiens, les élèves de la procure de Saint-Sulpice, plusieurs prêtres canadiens, en visite à Rome : Mgr Pâquet, le R. P. Turgeon, S. J. ; MM. Janot, Simard, Véroneau, Moreau, Duhamel, Dupuy, Bruchési, Campeau, Jolicœur, St-Laurent, G. Leclerc et Sentenac ; M. le juge Baby, M. L.-H. Massue, de Varennes ; les recteurs de collèges français, anglais, écossais, irlandais, belges ; MM. les procureurs des communautés françaises à Rome : Missions étrangères, pères du saint Sacrement, augustins de l'Assomption, oblats et autres ; un père franciscain, un père dominicain et plusieurs autres personnages notables figuraient à cette agape chrétienne. A la fin du dîner, M. l'abbé Colin a fait un discours de remerciement auquel le cardinal-vicaire a répondu. Mgr l'archevêque de Montréal a parlé ensuite au nom des évêques canadiens. Son discours a été suivi de celui du chargé d'affaires anglais.

“Après le dîner, continue Sa Grandeur, nous sommes allés dans la salle des exercices qui va servir de chapelle provisoire. Le cardinal-vicaire a béni cette chambre, le tabernacle, la maison. Le tout était précédé du *Veni Creator*. Les quatre évêques canadiens en rochet et étole sont allés bénir chacun un étage.” Mgr l'archevêque de Montréal a béni le premier étage, assisté par MM. Palin et Bruchési, M. H. Corriveau portant le bénitier. Pendant ce temps, on chantait le *Miserere* à la chapelle provisoire. Au retour des quatre évêques, Son Eminence a entonné le *Te Deum* et donné la bénédiction.

Nous nous contentons pour cette semaine de donner ces quelques détails sur une cérémonie aussi importante que l'inauguration d'une maison destinée à produire de grands fruits de science parmi les élèves qui la fréquenteront, cet établissement fait aussi la gloire de nos évêques, qui ont si bien secondé, dans la fondation du collège canadien à Rome, le zèle et le dévouement éclairés des messieurs de Saint-Sulpice.

Dimanche 9 décembre prochain, réunion générale des conférences de Saint-Vincent de Paul de la ville et de la banlieue, le matin à 7 heures à Notre-Dame des Anges pour la messe et la communion générale, et l'après midi à 2 heures au Cabinet de lecture paroissial, pour la reddition des comptes.

Un personnage autorisé nous donne les quelques renseignements suivants, sur un incident de l'inauguration du collège canadien à Rome :

Après la cérémonie de la bénédiction, Son Eminence le cardinal-vicaire, s'approchant de MM. Bourduas et Langevin, leur a fait compliment sur leur manière de chanter le plain chant, leur disant qu'il voyait avec plaisir que saint Grégoire avait traversé l'océan, les félicitant de ce qu'ils prononçaient bien chaque syllable, mar-

quaient bien chaque note et ne morcelaient pas les mots, comme cela arrive quelquefois ailleurs.

Université Laval

FACULTÉ DES ARTS

Conférence de M. Desmazures, P. S. S.—Le temple de Salomon.

La connaissance du temple de Salomon et de ses diverses dispositions est utile pour l'intelligence de la Bible, et aussi pour l'éclaircissement des relations qui existaient entre les différents pays appartenant au Monde antique.

Salomon, dans toute sa puissance, résolut de consacrer un temple au Seigneur. Il voulut qu'il fût un monument unique dans l'univers et la merveille de l'Orient. Il y consacra tous ses trésors ; il put y faire contribuer les richesses et les conceptions des pays environnants, comme l'Egypte, la Phénicie, la Syrie, l'Inde et la Perse.

Il était d'ailleurs en relations continues avec ces peuples par ses flottes et ses caravanes.

Pour cette immense entreprise, Ophir, c'est-à-dire l'Inde, envoya son or ; Biblos, ses marbres précieux ; le Liban, ses cèdres ; l'Arabe, ses parfums ; l'Assyrie et l'Egypte, leurs conceptions artistiques.

Ainsi, cette étude qui est intéressante pour interpréter les livres de l'Ancien et Nouveau Testament, est aussi importante pour expliquer les rapports qui existaient entre ces différentes nations que l'on a été souvent disposé à regarder comme vivant isolément et sans relations extérieures.

Quelques anciens commentateurs nous décrivent le temple de Salomon comme un édifice construit d'après les règles et le style de l'architecture grecque ; d'autres, d'après les règles de l'architecture égyptienne. Ceci peut s'entendre de quelques points de ressemblance, mais ce qui est certain c'est que le temple de Salomon n'a pas été inspiré par l'étude des monuments grecs, qui n'ont été bâtis que 500 ans plus tard.

Il serait plus juste de soutenir que les Grecs, qui avaient emprunté leurs principales conceptions philosophiques de la tradition morale et religieuse du judaïsme, ont pu aussi s'inspirer des grandeurs et des magnificences artistiques de Jérusalem. C'est ce qu'ont dit quelques Pères de l'Eglise.

Il n'en est pas de même en Egypte.

Un illustre archéologue a réprouvé comme une suprême inconvenance et une injure faite à l'Esprit-Saint, père de toute lumière, d'attribuer l'œuvre de Salomon à l'art égyptien. Néanmoins, on peut reconnaître que les élévations et les divisions se ressentent de certaines dispositions égyptiennes. Il y a un point de ressemblance fourni par le grand architecte Canina ; le temple de Jérusalem ré-

produisait la disposition de la salle hypostile bâtie par Ramsès II à Karnack. Il y avait une nef centrale comme à la salle hypostile. Sur cette nef régnait un double rang de fenêtres obliques qui mettait la voûte en pleine lumière et qui éclairait tout le bâtiment.

C'est la disposition adoptée dans toutes les églises du moyen-âge et que l'on appelle le *ciéristorium*.

Voilà des analogies qui ont une certaine valeur. Il est vrai que plusieurs auteurs ont prétendu que les monuments de Thèbes ne sont pas antérieurs au temps de Salomon et ne remontent pas au-delà du dixième siècle. Il serait juste de dire alors que, s'il y a ressemblance entre l'art grec, l'art égyptien et l'art israélite, celui-ci étant antérieur, a servi de modèle aux deux autres. C'est le sentiment de certains Pères de l'Eglise.

Salomon, étant monté sur le trône vers l'an mille, résolut de construire le temple que son père David avait projeté, pour lequel il avait recueilli, pendant toutes ses guerres, des sommes considérables, c'est-à-dire près de trois milliards de notre monnaie.

Il songea d'abord à se mettre en rapport avec le roi de Tyr, Hiram, et il lui écrivit cette lettre qui est rapportée textuellement au I^{er} livre des Rois, chap. v, VI, etc.

— "Tu sais que mon père voulait bâtir une maison en l'honneur du Seigneur, mais qu'il ne l'a pu à cause des guerres qu'il a eues à soutenir. Mais, maintenant qu'il n'y a pas d'ennemis, je pense à bâtir ce temple. Or, tu sais qu'il n'y a personne parmi nous qui s'entende à couper le bois et à le travailler comme les Sidoniens; j'ordonne donc que tes sujets recueillent pour moi des cèdres du Liban, mes serviteurs seront avec eux."

En conséquence, Salomon demandait de faire couper dans le Liban tout le bois nécessaire. (I^{er} livre des Rois, chap. v. Antiquités de Joseph, VIII, c. II; II^{es} Paralipomenon, c. II, v. 5-6.)

Le roi Hiram désigna trente mille ouvriers auxquels on adjoignit soixante-et-dix mille Chananéens. (II^{es} Paral. c. v; 17.)

Enfin, Hiram mit à la tête de l'œuvre le plus capable de ses sujets, Hiram Abi, Syrien par son père et Israélite par sa mère, qui était de la tribu de Nephthalie. Il s'entendait parfaitement pour la taille du bois, et la préparation des pierres.

En même temps, Salomon désigna encore plusieurs milliers d'Israélites pour extraire des matériaux des montagnes qui environnaient Jérusalem. On a découvert ces carrières dernièrement; en 1854, au nord des ramparts de Jérusalem.

Le bois et la pierre étaient apportés du mont Liban sur la côte la plus voisine, près de Sidon. Là, tout était mis en radeau et traversé à la distance de 150 lieues jusqu'à la ville de Joppé, d'où les matériaux étaient envoyés à Jérusalem.

L'emplacement du temple était une montagne située au sud-est de Jérusalem, appelée Moriah, qui veut dire apparition du Seigneur, et où Abraham avait offert son fils en sacrifice. C'est ce qu'on appelle actuellement le Haram-el Cheïr.

Cette montagne a, au sommet, 500 pieds sur chaque face; elle est de 500 pieds au-dessous du torrent de Cédron. Elle fut répartie en plusieurs terrasses et environnée de murs, dont quelques-uns, sur l'enceinte, avaient plus de cent pieds de hauteur.

Au sommet, se trouvait une plate-forme de 500 pieds sur chaque face, et, en dessous, le terrain était disposé en terrasses dont la dernière avait près de 1,500 pieds de largeur.

Après la plate-forme du temple, on trouvait à vingt pieds au-dessous le parvis des prêtres, ensuite le parvis des Israélites, et enfin plus bas, le parvis des Gentils. En bas, était une enceinte garnie de portes, de pavillons, d'angles et de créneaux, comme une forteresse.

Ces différents parvis étaient disposés de telle sorte que, de chaque parvis, on voyait tout ce qui se passait au parvis des prêtres et en particulier l'autel des holocaustes.

Quant au sanctuaire, le plan de Salomon reproduisait en matériaux solides et en doublant les dimensions le tabernacle de Moïse, au désert; c'est à peu près l'étendue de Notre-Dame de Lourdes de Montréal.

En avant du temple, il y avait une façade composée d'un vestibule avec un portique d'une hauteur de cent vingt coudées (voyez au livre des Paralipomènes II, c. III, v. 4), ce qui a paru incroyable à plusieurs critiques modernes qui pensaient qu'on ne trouve nulle part de si grands portiques. Or, tous les temples de l'Égypte et de l'Inde ont de ces portiques, dont quelques-uns ont jusqu'à deux cents pieds de hauteur.

Le conférencier a continué en décrivant les décorations du temple, ses cérémonies, les magnificences de sa dédicace.

Il a terminé en parlant de l'origine probable des cinq ordres grecs dans les dispositions de cette œuvre de Salomon, qui inspirée par l'Esprit Saint, devait être aussi merveilleuse par l'excellence de la conception que par la magnificence des matériaux.

UNIVERSITÉ LAVAL

SAINT-BENOIT — INFLUENCE CIVILISATRICE DE L'ÉGLISE, ET PARTICULIÈREMENT DES ORDRES RELIGIEUX.

(Résumé de la conférence de M. l'abbé Emard.)

Après la chute de l'empire romain, deux races se trouvèrent par tout en présence en Occident : les peuples vaincus, avilis par l'empire, étaient déchirés par l'hérésie non moins que ravagés par les invasions ; les vainqueurs, païens ou hérétiques, ne connaissant que le droit du plus fort, se montraient impitoyables dans leurs vengeances et leurs persécutions. Aux misères matérielles, à la ruine presque complète des villes et des campagnes se joignait le désordre moral le plus désastreux.

Chose étonnante, au milieu de ce bouleversement général, tous acceptent d'un commun accord l'intervention bienfaisante de l'Église, seule institution demeurée debout et capable de consoler les vaincus et de pacifier les vainqueurs.

La mission de l'Église qui, jusqu'alors, n'avait eu à s'occuper que du salut des âmes, va se modifier notablement et l'obliger à travailler même au bonheur temporel des peuples. Il importe donc de connaître les forces vives qui se développent alors au sein du christianisme et qui lui permettent d'exercer une si grande influence sur les princes non moins que sur les nations.

Les évêques, depuis longtemps placés par la législation de Constantin, au premier rang de la société civile, revêtus par elle d'un caractère officiel, transformés en véritables magistrats religieux, avaient, malgré toutes les perturbations sociales, conservé le prestige qui s'attachait à leur dignité. Appliqués à des fonctions sublimes, ils étaient encore, par leur intelligence et leur vertu, élevés au-dessus du vulgaire ; leur autorité, s'exerçant d'une manière indiscutable sur les consciences des fidèles, acquit un surcroît de puissance par le moyen des conciles fréquents à cette époque troublée, pendant qu'ils travaillaient efficacement à la conversion des princes dont ils subsidiaient la loi. Au-dessus de tous les pasteurs, le Pape, plusieurs fois sauveur de Rome et protecteur reconnu des opprimés, traitant d'égal à égal avec les rois, vit son pouvoir s'affermir, s'étendre, s'élever, s'exercer même dans le domaine temporel, et cela sans abus ni usurpation, mais à la prière des peuples et du consentement des princes.

Sous sa direction suprême, l'épiscopat et tout le sacerdoce travaillaient, dès l'entrée du moyen âge, à la grande œuvre de la civilisation.....

En cela, ils furent puissamment aidés par les institutions monastiques grâce à l'efficacité extraordinaire qui leur fut ajoutée par la règle de Saint-Benoît, qui réunit tous les moines d'Occident en une immense armée du dévouement et de la pacification.

Cette règle, chef-d'œuvre de prudence et de sagesse, destinée uniquement, dans l'intention de son auteur, à fournir aux moines les moyens les plus propres à les conduire dans la voie des conseils évangéliques, put servir de modèle aux gouvernements, et exercer une influence efficace et salutaire sur les mœurs publiques et privées. Consacrant les principes de l'origine divine de l'autorité, de l'égalité de tous devant Dieu, devant l'Église et devant les hommes, et de la propriété d'autrui. C'est un véritable code de lois religieuses, morales, pénales et même politiques. Cette règle bénédictine, qui devait absorber toutes les constitutions particulières, eut en outre pour résultat de faire accomplir aux moines des travaux immenses, tant dans l'ordre matériel que dans l'ordre intellectuel. Devenus de véritables colonies agricoles, les nombreux monastères bientôt disséminés par toute l'Europe, sont en réalité peuples de travailleurs infatigables qui changent le sol inculte ou stérile en une terre féconde ; et industriels en tous genres, ils enseignent tous les métiers

à ces populations, que l'intérêt plus encore que la piété groupé autour des couvents.

Par la création des écoles et des bibliothèques claustrales, par la fameuse loi de copie, par les chroniques écrites au jour le jour, l'ordre monastique a conservé à la postérité les manuscrits anciens, éveillé et propagé le goût de l'étude, et rendu des services incalculables à la littérature et aux sciences. Il faut en dire autant des beaux-arts qui pendant longtemps n'eurent d'autres asiles et d'autres foyers que les cloîtres.

Voilà, en substance, si l'on ajoute les œuvres d'apostolat, de prédication et de charité, ce que l'histoire impartiale offre en faveur de l'ordre monastique et en réponse à ceux qui lui adressent le reproche de fainéantise, d'égoïsme et d'inutilité. Les moines, tout à la fois apôtres et missionnaires, agriculteurs et industriels, lettrés, savants et artistes, ont été entre les mains et sous la direction de l'épiscopat et la Papauté, le plus puissant instrument de civilisation et de progrès.

Les missions d'Altabaska

L. J. C. et M. I.

LETTRE DU RÉV. PÈRE COLLIGNON, O. M. I., A MONSIEUR
I. CLUT, O. M. I.

Lac-des-Esclaves, 9 août 1888.

Monseigneur et bien-aimé père,

Une lettre du révérend père Desmarais, datée du mois de juin, du Petit-Lac-des-Esclaves, vous faisait connaître les travaux et les succès de ce bon père. Cette lettre vous disait aussi que le révérend père Dupin était venu au Lac-Labiche chercher ses conseils auprès de Monseigneur Faraud à propos de l'école ouverte par le révérend père Desmarais, école qui, grâce au zèle du révérend père, est un véritable triomphe pour nos missions. Pendant que le révérend père était au Lac-Labiche, il m'a entretenu d'un projet qu'il avait fort à cœur, projet non moins caressé par le révérend père Desmarais. Une des gloires du ministre protestant, c'est de faire chanter quelques enfants. Les révérends pères Dupin et Desmarais voudraient non seulement faire chanter les enfants, mais les faire chanter avec accompagnement de musique. Comme vous le savez, Monseigneur, il n'y a au Petit-Lac-des-Esclaves, ni instrument de musique, ni musicien. Depuis plusieurs années, nous avons ici, chez les bonnes sœurs, une orpheline du Petit-Lac-des-Esclaves, âgée aujourd'hui d'environ 12 ans. Le révérend père Dupin me demanda donc s'il n'y aurait pas moyen de lui apprendre à toucher l'harmonium. Cher père, lui répondis-je, n'est-ce pas tenter l'impossible? Le révérend père consulta en outre la révérende sœur supérieure : même réponse. Le

temps était court. Nous étions au mois d'août, il avait déjà été réglé, que devant me rendre le printemps prochain au Petit-Lac-des-Esclaves, j'amènerais avec moi cette enfant. En outre, la pauvreté nous fait presque un devoir de ne point laisser toucher le clavier de notre instrument par des mains novices, de peur de quelques dérangements. Il fut cependant résolu qu'on tenterait l'impossible, car comme vous le savez, Monseigneur, on le tente souvent dans nos pauvres missions. Depuis quelque temps, je ne m'occupais plus de cette question, de temps à autre, toutefois, en vaquant à mes affaires d'économe, j'entendais des accords ou plutôt des désaccords plus ou moins harmonieux. Quel ne fut pas mon étonnement vendredi dernier, à la bénédiction du saint Sacrement, mon oreille me disait bien qu'il y avait quelque chose qui n'allait point tout à fait comme de coutume dans l'accompagnement; n'y tenant plus, je détournai un peu la tête, et je vis Isabelle (car c'était le nom de cette enfant) accompagnant le chant du salut. Je surabondais littéralement de joie et je me transportais au Petit-Lac des-Esclaves que j'ai toujours tant aimé. Chère mission, me disais-je, serait-ce possible qu'un jour, la petite chapelle retentirait des sons d'un harmonium, touché par la main d'une de tes enfants ! Le lendemain, la révérende sœur supérieure me demanda ce que j'avais pensé de l'accompagnement d'Isabelle.—Je n'en pus témoigner que de la surprise, deux mois seulement de *leçons* et de *leçons* bien interrompues, puisque durant tout le temps des récoltes tous les bras valides sont occupés aux champs. Faut-il continuer les *leçons*, continua la bonne sœur ? Certainement lui répondis je, ici vient la difficulté. Il n'y a point d'harmonium au Petit-Lac des-Esclaves. Eh bien, dis-je, j'en ferai venir un..... mais qui s'en chargera, demanda la bonne sœur ? Je m'en charge lui répondis-je ? Je *contais une menterie*, comme l'on dit ici..... M'en charger, pauvre économe du Lac-Labiche, qui a plus que de la misère pour coudre les deux bouts ensemble, et se charger de faire venir un harmonium. Oh ! c'est vous, Monseigneur et bon père, c'est par votre entremise que je prierai les bonnes âmes du Canada d'y voir pour nous, elles qui sont si dévouées à nos pauvres missionnaires. En disant adieu au bon père Dupin, je lui ai presque promis de lui donner l'accolade fraternelle au Petit-Lac-des-Esclaves au jour de l'Assomption. Oh ! Monseigneur ! — si en montant la rivière Athabaska avec ma berge du Lac-Labiche, je trouvais à Athabaska Landing cet harmonium tant désiré, si j'y trouvais de plus les sôtanes et les surplis demandés par le cher père Desmarais pour ses petits anges vivants, quelle joie ce serait pour nous tous !Quelle joie pour tous des bons chrétiens du Lac-des-Esclaves !.....Quelle joie pour Marie, notre douce Mère du ciel !.. Les larmes m'en viennent aux yeux rien que d'y penser !.....Que serait-ce donc de la réalité !.... Je suis bien assuré qu'il n'y a pas d'âme chrétienne au Canada qui connaissant le bien que pourrait faire ici un tel don, ne consente à s'imposer même un petit sacrifice pour nous venir en aide. Je promets que la première messe chantée avec l'accompagnement de cet harmonium le sera à l'inten-

tion des donateurs. Monseigneur Faraud m'a encouragé à vous faire cette demande. Adieu, Monseigneur et bien aimé père, vous êtes un peu la cause de mon affection pour le Petit Lac des-Esclaves. Quand vous m'eûtes imposé les mains, et que sous votre bénédiction je me suis relevé prêtre du Seigneur il y a déjà plus de 18 ans, vous m'aviez promis le Petit-Lac-des-Esclaves comme la part de mon héritage !... Hélas ! chère mission je ne l'ai vue que deux fois, en passant pour ainsi dire. Je vais la revoir l'été prochain.

Un petit souvenir dans vos prières. De Votre Grandeur,

l'enfant tout dévoué,

D. COLLIGNON, O. M. I.

GLOIRE, AMOUR ET RÉPARATION AU CŒUR ADORABLE DE JÉSUS-ET
AU TRÈS SAINT CŒUR DE MARIE IMMACULÉE.

A. M. D. G. & M. IM.

Ottawa, Ont., 19 novembre 1888.

Très cher monsieur,

Permettez-moi encore, s'il vous plaît, l'usage de votre estimable et intéressante *Semaine religieuse*, pour dire quelques mots concernant la grande et populaire dévotion au Cœur adorable de Jésus et ses progrès merveilleux et constants dans tous les pays et notamment dans notre vaste et catholique Canada, si justement appelé le pays du Cœur de Jésus, et par conséquent, un pays qui donne les plus belles espérances pour l'avenir.

Du reste, j'ose espérer que vos pieux et nombreux lecteurs seront heureux de donner leur puissant concours de prière et d'action, afin d'aider plus que jamais à honorer et glorifier le divin Cœur de Jésus, ce Cœur infiniment aimant et infiniment digne d'être aimé et adoré par tous les peuples et toutes nations de l'univers. D'ailleurs, non seulement il est possible, mais même facile, de consoler et d'honorer le Cœur adorable de Jésus, surtout en le visitant, autant que possible, dans le très saint Sacrement de son amour où il désire ardemment répandre et déverser ses grâces et ses bénédictions sur tous ceux qui vont les puiser dans cette source féconde et inaltérable où nous trouvons abondamment les remèdes efficaces pour guérir les maux qui affligent le monde ; suivant ces paroles prophétiques de l'immortel Pie IX : " L'Eglise et la société n'ont d'espérance que dans le divin Cœur de Jésus, c'est lui qui guérira tous les maux. " Prêchez partout la puissante dévotion à ce Cœur adorable, car " c'est elle qui sauvera le monde. "

D'ailleurs, notre très illustre et très saint père Léon XIII disait à peu près les mêmes paroles dans son magnifique discours, aux associés de la Ligue du Cœur de Jésus (1879) et Sa Sainteté concluait son exhortation par ces mots si chaleureux : " Dévouez-vous donc

“avec charité et avec zèle, fils très chers, pour que tous les hommes
“s’unissent étroitement à ce Cœur adorable, pour qu’ils l’imitent,
“pour qu’ils l’aiment et réparent les offenses dont il est l’objet, pour
“qu’ils unissent leurs prières, leurs intentions, leurs affections, aux
“prières, aux intentions, à l’amour de ce divin Cœur et que, par là
“aussi, ils participent à sa rectitude, à sa puissance et à sa sainteté.”

On voit facilement que l’union de prière et d’action, si instamment et si chaleureusement demandée par l’auguste vicaire de Jésus-Christ, est aussi un moyen facile et puissant pour aimer et honorer le Cœur de Jésus, et, par suite, pour attirer sa protection spéciale sur les familles et sur notre beau pays, afin d’y entretenir la foi et les vertus chrétiennes, la bonne éducation des enfants, la paix et l’union des esprits et des cœurs. Or, parmi les pieuses sociétés qui procurent constamment les nombreux avantages dont nous venons de parler, signalons la Ligue du Sacré-Cœur pour les hommes et l’archiconfrérie de la Garde d’honneur, comme aussi la pieuse et vaillante société d’Adoration nocturne et diurne.

Entrons donc pieusement et généreusement dans l’une de ces nobles phalanges de soldats de Jésus-Christ, qui, à juste titre, se font gloire et honneur de travailler et de prier à l’ombre et sous la protection du saint drapeau du Sacré-Cœur.

Nous lisons dans le *Messager du Cœur de Jésus* : “Le chiffre total des paroisses, communautés ou œuvres catholiques régulièrement agréées par un diplôme à l’Apostolat de la prière, est actuellement de 42.239..... Dans une autre page, nous trouvons également ce qui suit : “De Madagascar nous arrive le consolant récit de la consécration d’une église nouvelle au divin Cœur de Jésus. Après une splendide procession où figuraient près de trois mille Malgaches, le vicaire apostolique, Monseigneur Cazet, a félicité les habitants d’Andranomasina et remercié la reine des Hôvas, dont les représentants assistaient à la fête. “Tout le monde, ajoute notre correspondant, s’est retiré enchanté de cette belle manifestation en l’honneur du Cœur de Jésus” ... Enfin, terminions en citant aussi quelques lignes du beau et intéressant *Bulletin de l’œuvre du Vœu national en France* : “Aux 275 pèlerinages qui ont eu lieu depuis le commencement de l’année il faudrait ajouter de nombreux groupes d’orphelins et d’orphelines venus de Paris pendant le dernier mois. Durant ce mois, c’est par milliers qu’il faut aussi compter les pèlerins venus individuellement s’agenouiller devant le Sacré-Cœur” Vous remerciant d’avance pour la publication de cette lettre, j’ai l’honneur de me souscrire, Monsieur le rédacteur, votre reconnaissant serviteur.

— Un religieux du Sacré-Cœur.

UN NOUVEAU COLLÈGE A ROME

(Du *Moniteur de Rome*, 12 novembre)

Hier dimanche, 11 novembre, a eu lieu l'inauguration solennelle du nouveau collège canadien à Rome.

Ce collège est destiné à ne recevoir que les élèves des diocèses de la Puissance du Canada.

C'est sur l'initiative du cardinal Howard que cette œuvre a pris naissance. La proposition en a été faite aux évêques du Canada, qui, à l'unanimité et avec un vif empressement, ont adhéré à ce noble projet. Communiquée au Saint-Père, cette idée reçut l'approbation et l'encouragement de Léon XIII. Pour exprimer sa haute satisfaction, le Pape a daigné immédiatement bénir le projet. A la suite de ces préliminaires, le séminaire de Saint-Sulpice à Montréal, au Canada, s'est mis à l'œuvre et à fait lui-même tous les frais de la construction. La première pierre de l'édifice a été posée il y a deux ans, et l'œuvre est à peu près achevée. Son Eminence le cardinal vicaire a béni, hier, la maison qui reçoit, dès aujourd'hui, ses premiers élèves au nombre de douze. La direction du collège est naturellement confiée à la compagnie de Saint-Sulpice. Le supérieur est un prêtre-sulpicien de Montréal, M. l'abbé Palin d'Abonville.

Comme en vertu de sa charte, la compagnie de Saint-Sulpice au Canada ne peut disposer de ses ressources que pour les œuvres du pays même, elle a dû demander l'autorisation au gouvernement canadien et même à la couronne d'Angleterre. Les autorités ont accordé l'autorisation avec la plus grande bienveillance, en promettant leur aide et leur protection.

C'est ainsi que le Canada a comblé une lacune et que toutes les provinces de l'empire britannique sont aujourd'hui représentées à Rome.

Cette œuvre de haute culture fait le plus grand honneur au Canada et à son épiscopat. Ce pays libre et prospère, qui a gardé les anciennes mœurs et traditions françaises sous le sceptre de la reine Victoria ; qui jouit d'une indépendance considérable et d'une situation religieuse autonome et pleine de vitalité ; ce pays vient à son tour prendre place dans la représentation des peuples auprès du magistère de l'Eglise incarné dans le Pontife romain. S'élevant gracieusement près de la procure de Saint-Sulpice, ce collège symbolise éloquentement l'esprit qui y régnera ainsi que la communauté d'idées et de sentiments qui n'a cessé de relier le Canada à la France par des liens indestructibles de sympathie et de parenté.

La Rome pontificale voit avec fierté cette croissance merveilleuse d'institutions internationales et catholiques. Ces collèges forment comme une couronne intellectuelle autour du Saint-Pierre, pour faire fleurir au loin la science de Dieu et des hommes.

Plus les sectes essaient de faire de Rome une vulgaire ville de province et la capitale exclusive d'un pays, plus la prise de possession de la cité des Pontifes par les provinces catholiques s'accroît et monte comme une conquête morale. Sous le pontificat de Léon XIII. alors que les missions et les œuvres de culture ont pris une efflorescence de vie intense, ces instituts internationaux de tous genres se sont multipliés dans une proportion consolante. A mesure que le nom de Rome conquiert le monde, et que son action domine au loin, l'univers catholique fait affluer vers cette source la meilleure essence et prolonge en quelque sorte ses organes de vie vers elle, pour y puiser un renouveau de science, de force et grandeur. Ce flux et reflux de vie supérieure entre le centre et la périphérie, porte dans son large et fécond mouvement des trésors de vitalité et baigne toute la chrétienté de ses flots abondants et régénérateurs. La fin du XIXe siècle a vu des spectacles tristes et honteux, mais elle marquera aussi des transformations heureuses et consolantes, en harmonie providentielle avec la grandeur des problèmes qui s'imposent à l'esprit humain et à la Papauté. La République chrétienne appartient à Rome, et Rome appartient au monde catholique; voilà la loi qui se dégage de tous les faits et qui s'imprime par des lettres ineffaçables dans toutes les rues de la métropole de la chrétienté.

Les sectes ont beau faire; elles ont beau bouleverser la ville et la déformer maladroitement; elles ont beau vouloir effacer de ses murs les glorieux vestiges du passé: ces efforts sont vains. Voyez ces instituts de tous les pays; admirez cette végétation naturelle d'œuvres internationales et catholiques. Où voit-on rien de semblable? Paris, Londres, Berlin et Saint-Petersbourg sont des foyers de vie nationale. Mais personne a-t-il jamais songé à en faire des cités cosmopolites? Et si Rome a ce privilège, malgré toutes les décadences et toutes les occupations; si elle attire à soi les sommets des pays et leurs œuvres les plus riches, qu'est-ce à dire, si ce n'est que Rome est et doit rester la cité des Pontifes, la ville de la foi, la métropole du monde?

Le nouveau collège canadien rappelle ces grandes choses. Il attire le regard sur un des côtés les plus consolants du pontificat actuel, sur cet élargissement cosmopolite de Rome pontificale, et sur la concentration féconde et vivante qui ne cesse de s'opérer entre la ville et les provinces. Il n'aura pas été inutile de signaler ces faits, au moment où un pays prospère et un épiscopat éclairé ont ouvert à Rome cet institut de haute culture et de discipline ecclésiastique.

A deux heures de l'après-midi a eu lieu un grand banquet à la fin duquel, M. Colin, supérieur du séminaire de Saint-Sulpice à Montréal, a prononcé le discours suivant:

Eminentissime Seigneur,

“ Votre présence à cette inauguration est pour nous plus qu'un

honneur : elle est un témoignage de la plus haute signification, elle manifeste ce que le Canada est pour le cœur du Saint-Père."

Après avoir présenté ses remerciements au cardinal et l'avoir prié de déposer aux pieds du Saint-Père l'hommage de son inaltérable attachement et de sa filiale gratitude, M. Colin s'est adressé à M. Kennedy, chargé d'affaires de Sa Majesté la reine d'Angleterre : " En autorisant notre entreprise à Rome, dit-il, le gouvernement de la province de Québec le fit à deux conditions : que ce collège fût destiné aux sujets de la Puissance du Canada et qu'il obtînt la protection de Sa Majesté Britannique. La première de ces conditions est pour nous un devoir de loyauté, et, quant à la protection, elle nous est octroyée avec une si généreuse libéralité que j'aime à le publier dans cette noble assemblée et que je suis heureux d'avoir l'occasion d'en offrir devant vous et par vous, le faible mais très sincère tribut de ma reconnaissance à Sa Majesté notre gracieuse souveraine." Les remerciements à Mgr Jacobini, à Nosseigneurs les évêques du Canada, furent ni moins éloquents, ni moins délicats. Tout le monde admira l'humilité du vénéré supérieur qui s'effaça complètement en parlant d'une œuvre dont il a néanmoins le principal mérite. Car c'est à Saint-Sulpice de Montréal que revient l'honneur d'avoir construit, de ses propres deniers, ce collège, qui sera pour la jeunesse canadienne un incomparable bienfait. Aussi Mgr l'archevêque de Montréal n'a-t-il pas manqué de faire ressortir tout ce dont l'épiscopat du Canada est redevable à la compagnie de Saint-Sulpice. Sa Grandeur a exprimé ses vœux pour l'œuvre nouvelle, et, avec un tact exquis, a rappelé la loyauté des Canadiens envers le gouvernement de l'Angleterre, loyauté qui repose sur deux motifs : l'enseignement de l'Église catholique qui commande la fidélité aux souverains légitimes, et la générosité avec laquelle l'Angleterre a maintenu les libertés religieuses du Canada.

Nous voudrions pouvoir reproduire la touchante et spirituelle réponse faite par le cardinal-vicaire à M. le supérieur de Saint-Sulpice de Montréal. " Depuis longtemps, a-t-il dit, je connaissais et j'aimais ce beau pays du Canada, ne séparant pas dans mes études la nouvelle France de la vieille France, sa mère.

" Mais quand le Saint-Père me fit l'honneur de m'appeler à la congrégation de la Propagande, il me semble que je devins vraiment Canadien. J'eus alors à prendre tout particulièrement ses intérêts et je pus par la pensée me promener souvent sur les bords de votre majestueuse rivière. Mais ces considérations personnelles doivent aujourd'hui faire place à des considérations d'un ordre plus élevé. Malgré mon indignité, je ne puis oublier que je représente le Saint-Père et je suis heureux de vous transmettre les bénédictions et les vœux de Sa Sainteté. Dans sa glorieuse vieillesse Léon XIII contemple cette institution naissante pleine de promesses et d'espérance."

Ensuite, quelques mots très sympathiques de M. Kennedy, qui

assure au nouveau collège la protection la plus efficace du gouvernement qu'il représente.

"Son Eminence le cardinal Parocchi et les évêques du Canada ont béni le collège en prononçant les prières du rituel.

Il ne nous reste qu'à joindre nos vœux pour la prospérité du nouveau collège, qui prend place parmi les institutions romaines. Et si on nous le permet, nous redirons avec M. Colin aux jeunes élèves du Canada, dont nous saluons avec bonheur l'arrivée dans dans la ville éternelle :

" Vous êtes l'espérance de votre patrie ; devenez savants et soyez vertueux et que la science et la vertu aient pour fruit de vous rendre de plus en plus dociles à vos évêques, fidèles à votre souveraine et dévoués au Saint-Siège apostolique."

La croisade contre l'esclavage

Les événements montrent jusqu'à l'évidence combien opportune est la campagne entreprise par le cardinal Lavigerie d'après les conseils du souverain Pontife. Les nations européennes s'émouvent enfin de la situation dans l'Afrique orientale et les gouvernements promettent leurs concours à cette œuvre de protection en faveur de la dignité humaine.

En Allemagne, la *Gazette de l'Allemagne du Nord*, organe du prince de Bismarck, a reproduit la lettre que Sa Sainteté Léon XIII a daigné adresser à S. E. le cardinal Lavigerie ; elle a fait aussi connaître l'acte d'extraordinaire munificence du souverain Pontife ; puis elle a ajouté :

" Cet acte si magnanime du chef suprême de l'Église catholique, acte inspiré par la plus noble charité chrétienne, trouvera un puissant écho dans les cœurs et produira une active émulation. La question de l'esclavage africain, qui émeut plus que jamais l'opinion publique de l'Europe, suivra maintenant, grâce à cet acte du souverain Pontife, puissamment sa voie. La solution de cette question est une tâche civilisatrice de notre siècle. Il a lieu de croire que, grâce à l'intervention du Pape, cette question a fait un pas important dans la voie de sa solution. "

Presque en même temps le prince de Bismarck adressait au président du comité antiesclavagiste, qui s'est constitué ces jours derniers à Cologne, une lettre annonçant que l'Allemagne, de concert avec l'Angleterre, avec l'Italie et avec le Portugal, et probablement aussi avec toutes les autres puissances signataires de la convention du Congo, prendrait très prochainement des mesures contre le trafic des esclaves.

En Angleterre, à la chambre des lords, le marquis de Salisbury annonce que l'Angleterre s'associe aux mesures que va prendre l'Allemagne pour empêcher le commerce des esclaves et l'importation des armes. Les horreurs révélées au monde civilisé par les récits du cardinal Lavigerie ont été confirmées par Cameron, qui dit que la traite est cinq fois plus active qu'il y a quelques années.

A la chambre des communes, M. Sidney-Brexton a annoncé qu'il proposera prochainement une motion, déclarant qu'en présence de la détresse croissante que cause en Afrique la traite des esclaves et de la grande responsabilité qui pèse de ce chef sur les nations européennes, le moment est venu de mettre en vigueur les déclarations du congrès de Vienne de 1817 et de la conférence de Vérone de 1822, contre la traite des esclaves.

Il demandera donc que les puissances soient invitées à tenir une conférence à Londres pour examiner les mesures à prendre en vue d'arriver à la suppression effective de l'esclavage, suppression conforme à la justice et au droit des gens.

La France, de son côté, donne son assentiment au blocus des côtes de l'Afrique orientale et mettra un bâtiment en observation afin de contribuer pour sa part à la suppression de cet infâme trafic.

Missionnaires et missionnaires

Malgré les sommes immenses dont le protestantisme dispose en Angleterre pour ses missionnaires, leurs progrès sont nuls en comparaison de ceux des prêtres catholiques, pauvres des biens de la terre, mais riches du trésor de la vérité. Le P. Anderdon a donné à ce sujet, dans une conférence à Liverpool, de curieux détails. Après avoir énuméré les sommes fabuleuses consacrées par les sociétés bibliques à leur œuvre de propagande, il compte les résultats et prouve, d'après le témoignage des protestants eux-mêmes, que leurs progrès sont absolument nuls. En 1858, sir James Brooke déclarait que ses coreligionnaires ne faisaient aucune conquête, et, en 1863, un missionnaire protestant, M. Minton, reconnaissait que ses efforts et ceux de ses collègues avaient complètement échoué.

D'où vient cet échec ? demande le P. Anderdon. D'abord de l'étrange variété qui existe dans leur doctrine, puis de leur absence d'esprit apostolique ; et pour expliquer sa pensée, il raconte comment, en allant en Orient, il se trouvait à bord avec un missionnaire anglican partant pour convertir les infidèles. Le ministre avait avec lui sa femme et ses enfants, et parmi ses bagages

un grand piano qui, au dire de sa femme, était un instrument d'apostolat très efficace.

Sur le même steamer était un missionnaire catholique, un franciscain, qui avait pour tout langage une petite boîte de carton qu'il tenait à la main. Et maintenant, nous comprenons le cri du sauvage: " Envoyez-nous la robe noire qui vient sans sa femme et qui fait le signe de la croix. "

Aussi un mouvement assez curieux se dessine-t-il actuellement en Angleterre contre les missions protestantes:

La *Fornightly Review* déclare qu'au train où vont les conversions, il faudrait vingt-sept mille ans pour convertir la Chine, et qu'on ferait par conséquent beaucoup mieux d'appliquer l'argent dépensé par les missions à des œuvres de charité pratique.

Le gouvernement lui-même, ayant reçu des informations peu satisfaisantes au sujet de l'attitude et aussi de la propagande des missionnaires anglicans, soit dans les pays musulmans, où ils n'ont d'ailleurs fait que de rares conversions, soit dans les territoires où le paganisme est encore en vigueur, a résolu de déférer cette grave question à une commission royale. Un bill sera présenté au parlement à cet effet; la commission sera chargée d'ouvrir une enquête sur les résultats pratiques obtenus, sur les dépenses de ces missions, sur l'influence politique qu'elles exercent ou qu'elles cherchent à exercer et sur les moyens propres à remédier à un état de choses, qui au triple point de vue politique, religieux et financier, ne laisse pas d'offrir un contraste lamentable avec les progrès accomplis dans les mêmes contrées par les missionnaires catholiques.

L'attention de cette commission royale, si elle est nommée par les chambres, sera appelée sur la situation des missionnaires anglicans aux Indes, en Chine, au Japon, en Arménie,

DECES DE LA SEMAINE.



C'est un esalme et salutaire pensée de
prier pour les morts, afin qu'ils soient
délivrés de leurs péchés.

II Mach., xix, 46.

PRIONS POUR NOS MORTS

M. Guimonl — D. Henrichon. — P. Quinn. — F. Gougeon — E. Gendron.
— M. St-Onge, ép. A. Cherrier. — C. Lefebvre, Vve J. Gervais — D. Payette. — C. Gauthier, ép. Petit. — M. C. Guibault. — J. Pardeillan. — E. Lamoureux. — Ch. Wagner, ép. F. Dugès. — M. Gallivon. — W. Curran. — M Parent. — Ch. Gamache. — C. McCarthy. — A. Laroche, ép. Deslauriers. — J. M. Leclerc, ép. O. Labeile. — Ch. Quinta'. — Th Dubé. — M. Martel, Vve Archambault. — C. Garnove, ép. Brodeur — A. Dupras.

DE PROFUNDIS.

MAGASIN DU SACRE-CŒUR DESAULNIERS FRERE & CIE

(SUCCESEURS DE L. E. DESMARAIS)

IMPORTATEURS D'ORNEMENTS ET BRONZES D'EGLISE
VETEMENTS SACRÉS DOTAUX ET VASES SACRÉS

ASSORTIMENT COMPLET D'IMAGERIE RELIGIEUSE
CHAPELETS, MEDAILLES ET CRUCIFIX

BANNIÈRES, MERINOS A SOUTANES, SAY NOIR
HUILE D'OLIVE, CIERGES, ETC., ETC.

Toutes les commandes par la malle ou autrement sont remplies avec ponctualité et promptitude.

Les Messieurs du clergé et les communautés religieuses sont priés de bien vouloir faire une visite à notre assortiment, qui est absolument au complet.

1628 RUE NOTRE-DAME 1628

MONTRÉAL.

PENTURES A RESSORT DE GEER
employées dans plus de trente églises
et dans un plus grand nombre d'édi-
fices publics, les seules durables.

AUSI BOURRELETS EN CAOUTCHOUC POUR GARANTIR DU FROID PAR LES PORTES ET FENETRES

Chez **L. J. A. SURVEYER,**

1588, RUE NOTRE-DAME.

A. F. X. BEAUDRY

(ETABLI EN 1868)

MARCHAND DE CUIR.

Toujours en main un assortiment complet de Cuires, Four-
nitures et Outils de Cordonniers, Selliers, Tan-
neurs, et Corroyeurs, Formes, Empeignes importées, etc.,
etc., qu'il offre à des Prix qui défient toute compétition.

Une attention toute particulière est apportée au service des
Communautés Religieuses.



271 et 273, RUE SAINT-PAUL, Montréal

A VENDRE
UN ORGUE A TUYAUX

EN BONNE CONDITION

VOIR ET S'ADRESSER A

J. CARON, Facteur d'Orgues,

3478 NOTRE-DAME, SAINT-HENRI.

WILLIAM BRITTON

PLOMBIER

Poseur d'Appareils à Gaz

A EAU CHAUDE ET A VAPEUR

PROPRIETAIRE DE LA FOURNAISE A EAU-CHAUDE "MORNING-GLORY"

TOUTES ESPECES DE TRAVAUX EN METAL

COMMANDES EXECUTEES PROMPTEMENT

15, RUE CLAUDE

En face du Marché Bonsecours

MONTREAL

MAISON DE SANTE

POUR LES

ALIENES ET LES EPILEPTIQUES, ETC., ETC.

SOUS LA DIRECTION DES

FRÈRES DE LA CHARITE.

Quelques pas plus loin que l'église de la Longue-Pointe, et du même côté de
la dite église, près Montréal, P. Q.

NOUVEAU MANUEL DE CHANTS LITURGIQUES

TRADUITS EN NOTATION MODERNE, AVEC RYTHME PRECIS

SUIVIS DE 39 MOTETS EN MUSIQUE POUR SALUTS, ETC.

A l'usage des Eglises, des Communautés religieuses, des Collèges et des Ecoles

PAR

L'ABBÉ C. BOURDUAS, Ptre

Maitre de Chapelle à la Cathédrale de Montréal.

Un volume in-18 de 336 pages, pleine reliure, toile gaufrée.

PRIX :

Un exemplaire 0.60
La douzaine \$6.00

EN VENTE CHEZ LES EDITEURS

EUSEBE SENEAL & FILS,

No 20, rue Saint-Vincent,

MONTREAL

SOUS PRESSE

ACCOMPAGNEMENT

DU

Nouveau Manuel de Chants Liturgiques

PAR

R. OCT. PELLETIER, Organiste à la Cathédrale de Montréal.

Un Volume in-4° format oblong, broché... Prix :\$5.00

" " relié..... " 5.50

LOTÉRIE NATIONALE

CLASSE D.

Tirages, le Troisième Mercredi de chaque mois.

Le Dix huitième tirage mensuel aura lieu le

MERCREDI, 19 DEC. 1888, A 2 H P. M.

VALEUR DES LOTS :

\$ 50,000.00

GROS LOT : UN IMMEUBLE DE 5,000

NOMENCLATURE DES LOTS

1 Immeuble de.....	\$5,000.00	\$5,000.00
1 do	2,000.00	2,000.00
1 do	1,000.00	1,000.00
4 Immeubles de.....	500.00	2,000.00
10 do	300.00	3,000.00
30 Ameublements.....	200.00	6,000.00
60 do	100.00	6,000.00
200 Montres d'or.....	50.00	10,000.00
1000 Montres d'argent.....	10.00	10,000.00
1000 Services de toilette.....	5.00	5,000.00

2307 lots valant - - - - - \$50,000.00

\$1.00 LE BILLET

S. E. LEFEBVRE, secretaire.

Bureau : No 19, RUE SAINT-JACQUES, MONTREAL

ORGUES -- HARMONIUMS DOMINION

FABRIQUES SPÉCIALEMENT POUR L. E. N. PRATTE.

PAR LA

COMPAGNIE D'ORGUES ET DE PIANOS DOMINION

BOWMANVILLE, ONT.

A l'usage des églises et des chapelles de communautés, d'après des devis particuliers et autres que ceux du catalogue, garantis pour 5 ans et surpassant en richesse, en puissance et en suavité de son les meilleurs instruments de l'étranger. Les plus éminents organistes du pays recommandent les Orgues-Harmoniums Dominion.

SATISFACTION GARANTIE ET CONDITIONS FACILES

Toujours en magasin, l'ASSORTIMENT LE PLUS VARIÉ QU'IL Y AIT EN CANADA. Commandes par la Poste et autres remplies avec diligence. Grande réduction de Prix.

L. E. N. PRATTE,

Agent général pour la province de Québec,

1676, RUE NOTRE-DAME, Montreal